



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 19 juillet 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE SUBVENTION DE 2 MILLIONS DE DOLLARS POUR AIDER LES ENTREPRISES DE LA VALLÉE DE LA MOHAWK**

***Le National Grid offre des subventions pour les réparations et le remplacement de l'infrastructure et de l'équipement afin de venir en aide aux entreprises ayant subi des dommages***

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que la Commission des Services publics de l'État de New York a approuvé une demande du National Grid du nord de l'État pour la remise d'un montant allant jusqu'à 2 millions de dollars en subventions pour aider les consommateurs de gaz et d'électricité dans les domaines de l'agriculture, des affaires et du commerce touchés par les pluies et les inondations récentes dans la vallée de la Mohawk. L'approbation par la Commission de ces programmes, semblables aux initiatives créées à la suite de l'ouragan Irene et de la tempête tropicale Lee, permettra au National Grid d'offrir l'aide financière nécessaire aux clients commerciaux admissibles sur le territoire desservi par la société.

« Les tempêtes récentes ayant dévasté les communautés de la vallée de la Mohawk ont laissé de nombreuses entreprises avec d'importants coûts pour les réparations et le remplacement d'équipement essentiel, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Le soutien financier du National Grid constitue une importante ressource et une grande aide - j'encourage toutes les entreprises admissibles à faire une demande et je félicite le National Grid pour les mesures prises en vue d'aider le rétablissement en cours dans la région. »

Ken Daly, président du National Grid dans l'État de New York, a déclaré : « Le National Grid est satisfait de l'examen complet et de l'approbation immédiate du programme par la Commission des Services publics de l'État de New York. Quand nous avons vu la dévastation causée par les inondations dans la vallée de la Mohawk et que nous avons terminé de rétablir l'électricité et le gaz, nous savions qu'il restait beaucoup à faire pour rebrancher l'équipement des clients touchés. Nous participerons aux efforts de rétablissement à long terme dans la région - et nous aiderons à reconstruire ces communautés -, tout comme nous l'avons fait après les ouragans Irene et Sandy. »

French

« De nombreux clients sur le territoire desservi par le National Grid ont du mal à se remettre des effets dévastateurs des graves inondations causées par les pluies récentes, a déclaré le président de la PSC Garry Brown. La déclaration de catastrophe émise par le Gouverneur Cuomo dans les comtés indiquait clairement que les services publics devaient concevoir un plan pour reconstruire les entreprises, ce qui permettra de conserver des emplois dans les communautés. »

Le programme des services publics approuvé par la PSC ce jeudi fournit des fonds pour aider à alléger les coûts associés aux réparations ou au remplacement des infrastructures énergétiques, à la remise en état des bâtiments commerciaux, industriels et à utilisation mixte ainsi qu'au remplacement de la machinerie fixe et de l'équipement nécessaire aux opérations commerciales. Pour être admissibles, les clients doivent faire une demande aux programmes d'urgence avant le 31 décembre 2013. Les subventions données dans le cadre des programmes d'urgence sont destinées aux consommateurs après que tout le financement fédéral et d'État et les remboursements d'assurance ont été épuisés.

Les tempêtes et inondations de la fin juin ont poussé le Gouverneur Cuomo à émettre, le 28 juin 2013, une déclaration d'urgence dans les régions dévastées du territoire desservi par le National Grid, notamment les comtés Clinton, Essex, Franklin, Herkimer, Madison, Montgomery, Oneida, Otsego, Schoharie, St. Lawrence et Warren.

Dans le sillon d'une catastrophe naturelle, aider les entreprises touchées est une priorité du National Grid. La reprise de l'activité commerciale permet la préservation des emplois et le rétablissement du revenu des foyers, et de nouveaux investissements de capitaux offrent des stimulus supplémentaires à l'économie de la région. De plus, tous les clients des services publics profitent du rétablissement des ventes, du revenu et de l'infrastructure liés à l'énergie.

Pour recevoir des subventions allant jusqu'à 50 000 \$, les clients non résidentiels admissibles doivent avoir subi des dommages matériels sur place et une perte du service d'électricité ou de gaz naturel en raison des tempêtes et des inondations. Les subventions des programmes d'urgence ne sont offertes que pour combler les maillons manquants du financement après l'application de toutes les autres sources d'aide, y compris les assurances et l'aide fédérale, d'État et locale.

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit :

- Être un client commercial ou industriel (électricité ou gaz) du National Grid ou une entreprise agricole desservi à un taux résidentiel; et
- Faire une demande d'aide pour un bâtiment ayant subi des dommages matériels et des pertes des services d'électricité ou de gaz naturel à la suite des tempêtes et des inondations; et
- Présenter des preuves de besoins monétaires basés sur un maillon manquant au financement, démontrés dans un budget où sont identifiés les fonds provenant de toutes les sources, comme les fonds personnels, les fonds empruntés, les règlements d'assurances et les sources fédérales, d'État et locales; et

- Produire des estimations pour les rénovations admissibles ou une évaluation des dommages causés par les tempêtes, ce qui peut inclure les coûts estimés des rénovations faites par une agence gouvernementale; et
- Être situé dans une région d'un comté où l'état d'urgence est déclaré par l'État de New York ou le gouvernement fédéral; et
- Être à jour dans ses paiements au National Grid ou avoir conclu une entente de paiement différé avec la société, à moins que les arriérés ne soient directement liés à la tempête;
- Chaque fois que cela est possible, saisir les occasions que présentent les programmes d'efficacité énergétique du National Grid ou de la NYSERDA; et
- Recevoir l'approbation de la demande par une agence de développement ou agricole de l'État, régionale ou locale qui soit familière avec le projet du candidat et les exigences des programmes du National Grid. L'approbation doit inclure une visite du site et fournir la preuve photographique des dommages causés à la propriété concernée par la tempête.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418